

RAPPORT ANNUEL 2015

Un port citoyen ouvert sur le monde



LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LE PORT AUTONOME DE LIEGE

Table des matières

1. Introduction

2. Le Port autonome de Liège

2.1. Mission

2.2. Gestion

2.3. Conseil d'administration

2.4. Direction et les différents services

2.5. Contrôle

2.6. Rémunération des administrateurs

2.7. Formation des administrateurs

2.8. Présentation de nos zones portuaires

2.9. Conditions d'installations et de tarification

2.9.1. Conditions d'installation

- Contrat de concession

- Autorisation précaire

- Autorisation pour opérations isolées

2.9.2. Tarification

3. Bilans des activités 2015

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics

3.1.3. Nombre de bateaux et tonnages par ports

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises

3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

3.1.7. Tonnage moyen par bateau

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation

3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2015

4. Stratégie de réseaux

5. Bilan financier

5.1. Bilan au 31 décembre 2015

5.2. Compte de résultats au 31 décembre 2015

6. Travaux d'infrastructure

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

6.3. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall

6.4. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall et bénéficiant de subsides européens (FEDER)

7. Evénements et Actions de promotion

8. Symbiose entre économie et environnement

9. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres



LAISSEZ-VOUS
SÉDUIRE PAR LE
PORT AUTONOME
DE LIEGE

1. INTRODUCTION

2015 : une année remarquable !

Une année 2015 inscrite dans la performance pour le Port autonome de Liège qui affiche des résultats très positifs et confirme la pertinence de ses choix stratégiques et la réussite de sa reconversion :

- une progression de 8 % des tonnages transportés par la voie d'eau qui atteignent le résultat de 14.594.172 tonnes ;
- un accroissement important des tonnages routiers (+ 13 %) et ferroviaires (+ 26 %), qui cumulent respectivement à 3.656.112 et à 1.572.660 tonnes ;
- un trafic global (eau-rail-route) de 19.822.944 tonnes (+ 10 %) ;
- une progression remarquable, enfin, de 27 % du trafic conteneurs qui correspond à 8.726 conteneurs supplémentaires transportés, avec un total de 40.665 équivalents vingt pieds ;
- un chiffre d'affaires en hausse de 6,82 % soit 254.809,90 € de plus pour atteindre le montant de 3.990.723,88 €.

Ces remarquables résultats sont atteints grâce au dynamisme des entreprises privées concessionnaires du Port autonome de Liège et grâce au travail quotidien effectué par toute l'équipe du Port autonome de Liège. Ils confortent le Port autonome de Liège dans sa volonté de poursuivre sa politique d'investissement ambitieuse, en partenariat avec tous les acteurs du Port dont la Wallonie et les entreprises concessionnaires.

Ces excellents chiffres nous encouragent également à la poursuite du développement et de la diversification des activités portuaires en région liégeoise. Nous nous en réjouissons !

L'année 2015 a été par ailleurs incontestablement marquée par l'inauguration officielle de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport, une des 32 zones gérées par le Port autonome de Liège.

Le 13 novembre 2015, le Gouvernement wallon, le Service public de Wallonie, le Port autonome de Liège et la Sofico ont eu le plaisir d'inaugurer conjointement la plate-forme multimodale Liège Trilogiport et la quatrième écluse de Lanaye en présence de Sa Majesté le roi Philippe 1^{er}, de Madame Mélanie Schultz Van Haegen, Ministre néerlandaise des Infrastructures et de l'Environnement, de la représentante de la Commissaire européenne des Transports, de nombreux acteurs du transport et de la logistique, de représentants politiques wallons...

Liège Trilogiport et la quatrième écluse de Lanaye, qui permet le passage de bateaux jusqu'à 9.000 tonnes, sont deux atouts majeurs pour le développement de la Wallonie. Ces atouts confirment clairement le rôle essentiel de Liège comme plate-forme multimodale stratégique au cœur de l'Euregio.

Liège Trilogiport permettra :

- d'accroître le potentiel wallon de transfert à la voie d'eau ;
- d'accueillir des investisseurs dynamiques ;
- de participer aux efforts régionaux de développement durable, via une intensification du report du tonnage transporté par la route vers la voie d'eau, mode plus respectueux de l'environnement et soulageant d'autant le réseau routier.

Réalisé par le Port autonome de Liège, en étroite collaboration avec la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie (DGO 2), ce projet économique de 120 ha vise à accroître les trafics de et vers le Port de Liège et présente de nombreux atouts :

- situé en aval de Liège sur la rive droite du canal Albert, proche des frontières allemandes et hollandaises ;
- situé à 14 h de navigation d'Anvers et à 24 h de Rotterdam ;
- à proximité de Liege Airport (7^{ème} aéroport européen pour le fret) et de la gare TGV de Liège ;
- 56 millions d'habitants dans un rayon de 250 km ;
- 60 % du pouvoir d'achat européen dans un rayon de 500 km.

Le terminal à conteneurs de 15 ha opéré par DP World et les halls logistiques construits par D.L. Trilogiport Belgium et WDP seront mis à la disposition d'entreprises utilisatrices de la voie d'eau et/ou du rail, et des grands centres européens présentant une activité à haute valeur ajoutée et génératrice de nouveaux emplois nouveaux.

La plate-forme logistique devrait permettre d'accueillir plus de 200.000 EVP par an et de créer, à long terme, plus de 2.000 emplois nouveaux.

Le montant des investissements de l'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport s'élève à plus de 47 millions d'investissements publics. Plus de 115 millions d'investissements privés viennent s'ajouter à ces investissements publics.

Liège Trilogiport est dorénavant opérationnelle !

Nous remercions également l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège, ainsi que les membres de la MUPoL, qui nous font confiance quotidiennement et dont le dynamisme est un gage de progrès économique pour l'ensemble de notre région.

Ensemble, le Conseil d'administration et toute l'équipe opérationnelle du Port autonome de Liège ont permis en 2015 d'atteindre ses objectifs. Nous remercions particulièrement l'équipe du Port autonome de Liège pour toute l'énergie qu'ils déploient au quotidien pour faire du Port autonome de Liège un acteur économique de poids et un véritable fer de lance de la Wallonie !

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis BERTRAND
Directeur général

Michel FIRKET
Administrateur délégué

2. LE PORT AUTONOME DE LIEGE

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 32 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles:

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission;
- l'outillage des ports et la réglementation de leur usage;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège et les communes qui sont appelées à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président, un administrateur délégué et neuf membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.

Sièges

Siège administratif

Quai de Maestricht 14, 4000 Liège

T. +32 4 232 97 97

F. +32 4 223 11 09

E. portdeliege@skynet.be

W. www.portdeliege.be

TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux: de 8h à 16h30

Siège technique

Port de Monsin

Rue de l'Île Monsin 40, 4020 Liège

T. +32 4 264 02 22

F. +32 4 248 50 39

Ouverture des bureaux: de 8h à 12h et de 12h30 à 15h30

Bureau de police

Port des Yachts (rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts 1, 4000 Liège

T. +32 4 223 14 04

F. +32 4 223 14 10

Ouverture des bureaux: de 8h à 9h et de 15h à 16h

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

T. +32 4 223 14 04

F. +32 4 223 14 10

E. portdeliege@skynet.be - c.marechal@portdeliege.be

VHF canal 23

Ouverture des bureaux:

- du 16 septembre au 14 mai → de 8h à 9h et de 15h à 16h

- du 15 mai au 15 septembre → en semaine: de 8h à 9h et de 15h à 20h

→ le week-end: de 9h à 10h et de 15h à 20h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire

M. +32 496 16 67 17

2.3. Conseil d'administration

Président

Willy DEMEYER

Bourgmestre de la Ville de Liège

Vice-président

Marc GILLIQUET

Directeur - SPW DGO 3 - Département de la Police et des Contrôles à Liège

Administrateur délégué

Michel FIRKET

Premier Echevin et Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme, du Patrimoine de la Ville de Liège

Administrateurs

Mehmet AYDOGDU

Conseiller communal de la Ville de Liège

Arnaud DEWEZ

Bourgmestre de la Commune de Dalhem

Serge FILLOT

Bourgmestre f.f. de la Commune d'Oupeye

Louis MARAITE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Jean-Claude PHLIPO

Sarah SCHLITZ

Conseillère communale de la Ville de Liège

Sophie THEMONT

Première Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre de la Commune de Flémalle

Melissa TREVISAN

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Corinne WEGIMONT

Conseillère communale de la Ville de Liège

Administrateurs suppléants

Adrien CROISIER

Fabrice DREZE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Florence GIET

Cabinet de Monsieur le Ministre J-C Marcourt

Xavier HANNECART

Président du CDH à la Commune d'Oupeye

Franco IANIERI

Premier Echevin de la Ville de Herstal

Roland LEONARD

Echevin des Travaux de la Ville de Liège

Giuseppe MANIGLIA

Conseiller communal de la Ville de Liège

Jacques MARNEFFE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Suzanne ROSENBAUM

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Laurence THOMASSEN

Daniel WATHELET

Conseiller communal de la Ville de Liège

Commissaires

Ernur COLAK

Chef de District, District routier de Liège, DGO 1 – SPW et Conseiller communal de la Ville de Visé

Jérôme DELANAYE

Attaché au Cabinet du Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre des Travaux publics, de la santé, de l'Action sociale et du Patrimoine Maxime Prévot

Philippe ROUSSELLE

Secrétaire communal de la Ville de Liège



© Port autonome de Liège

2.4. Direction et les différents services

MAISON DU PORT

Direction générale

Emile-Louis BERTRAND
portdeliege@skynet.be

Service administratif

Pierre SNYDERS
Responsable RH et Affaires générales
p.snyders@portdeliege.be

Nicole SACRE
Gestion RH et Affaires générales
n.sacre@portdeliege.be

Claudine LEONARD
Gestion pécuniaire du personnel
c.leonard @portdeliege.be

Secrétariat

Catherine HENRY
Secrétaire de direction
c.henry@portdeliege.be

Nicole BORGS
Agent administratif
n.borgs@portdeliege.be

Dominique WARZEE
Agent administratif
d.warzee@portdeliege.be

Comptabilité

Alain LODRINI
Responsable de service
a.lodrini@portdeliege.be

Marie-Louise GIAMBRA
Agent comptable
ml.giambra@portdeliege.be

Communication

Hélène THIEBAUT
Responsable Communication
h.thiebaut@portdeliege.be

Service économique et commercial

Anne-Sylvie LONNOY
Juriste
as.lonnoy@portdeliege.be

Christine MARCHAL
Juriste
c.marchal@portdeliege.be

Christine CARABIN
Agent administratif – Appui Communication
c.carabin@portdeliege.be

Philippe PRIJS
Statistiques, Etudes économiques et
Correspondant sécurité
p.prijs@portdeliege.be

Service technique

Sandrine RENIER
Responsable de service
s.renier@portdeliege.be

Laura VIGNERY
Agent administratif
l.vignery@portdeliege.be

Sûreté portuaire

Philippe PRIJS
M. +32 496 16 67 17

BATIMENT TECHNIQUE

Service Travaux

Roland ULRICI

Responsable du Contrôle des travaux
(Ports de Lanaye à Monsin)
r.ulrici@portdeliege.be

Francis KLIMEK

Responsable du Contrôle des travaux
(Ports de Coronmeuse à Statte)
f.klimek@portdeliege.be

Henri JORIS

Agent administratif
h.joris@portdeliege.be

L'équipe du Service Travaux

Marc DEMARET

Patrice DEMARET

Jean-Pierre DEWARD

Julien FAFRA

Benoît GREGOIRE

Patrick HECHTERMANS

Patrick LANGLOIS

Emmanuel LENOIR

Pietro MILITELLO

Alain MODAVE

Béata PIANKA

Sébastien WILHELMY

PORT DES YACHTS

Service Police

Jean RAVAGNAN

Agent de police portuaire
j.ravagnan@portdeliege.be

Marc HURTGEN

Agent de police portuaire
m.hurtgen@portdeliege.be

Bruno DENOMERENGE

Agent de police portuaire
b.denomerenge@portdeliege.be

Port des Yachts – Capitainerie

Christian MARECHAL

Responsable Accueil
c.marechal@portdeliege.be

2.5. Contrôle

Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de "recettes et de dépenses" est transmis annuellement à Monsieur le Ministre des Travaux publics pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège.

Par ailleurs, par arrêté ministériel du 15 octobre 2015, Messieurs les Ministres Prévot et Lacroix ont désigné Monsieur Vaesen en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.

2.6. Rémunération des administrateurs

Président	Indemnité annuelle de 3.340,00 € (indemnité non perçue)
Vice-Président	Jeton de présence de 120,23 € par séance (montant à 100 %) soit 193,38 € par séance (montant brut)
Administrateur délégué	Indemnité annuelle de 16.286,16 € (montant à 100 %) soit 26.194,68 € (montant brut)
Administrateur	Jeton de présence de 120,23 € par séance (montant à 100 %) soit 193,38 € par séance (montant brut)

Le montant annuel brut consacré aux Administrateurs et Vice-Président est de 22.238,70 € pour l'exercice 2015.

2.7. Formation des administrateurs

Au cours de l'année 2015, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté :

- à la présentation du plan d'entreprise 2015-2019 du Port autonome de Liège par Monsieur Emile-Louis BERTRAND, Directeur général lors du Conseil d'administration du 24 juin 2015 ;
- à la présentation de la MUPoL (Manutentionnaires et Usagers du Port autonome de Liège) par Madame Muriel BAUGNEE et Monsieur Olivier STEVENS, Co-Présidents lors de la séance du Conseil d'administration du 26 août 2015 ;

- à un exposé didactique sur la ré-urbanisation de la Ville de Seraing par Monsieur le Bourgmestre Alain MATHOT accompagné de Madame Valérie DEPAYE, Directrice d'Eriges lors de la séance du Conseil d'administration du 21 octobre 2015.



© SPW Jean-Louis Carpentier

2.8. Présentation de nos 32 zones portuaires

Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938.

La loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'exploitation de l'île Monsin, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'exploitation du port public de Renory. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.

Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'exploitation du port public de Coronmeuse. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse. D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse. Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'exploitation du port public de Sclessin. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'exploitation du bassin intérieur de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public d'Ivoz-Ramet. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Seraing ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.

Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port des Yachts de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 juin 2014.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public d'Ougrée.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port des Ardennes, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Engis-Ehein. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Flémalle-Haute.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Argenteau, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing.

Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chéravoie, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Visé. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004 et 16 octobre 2014.

Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Statte sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Eclatement de Herstal. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Lanaye.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public des Marcatchous, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la loi du 8 août 1988.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Huy. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau, rive droite.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau, rive gauche.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Amay.

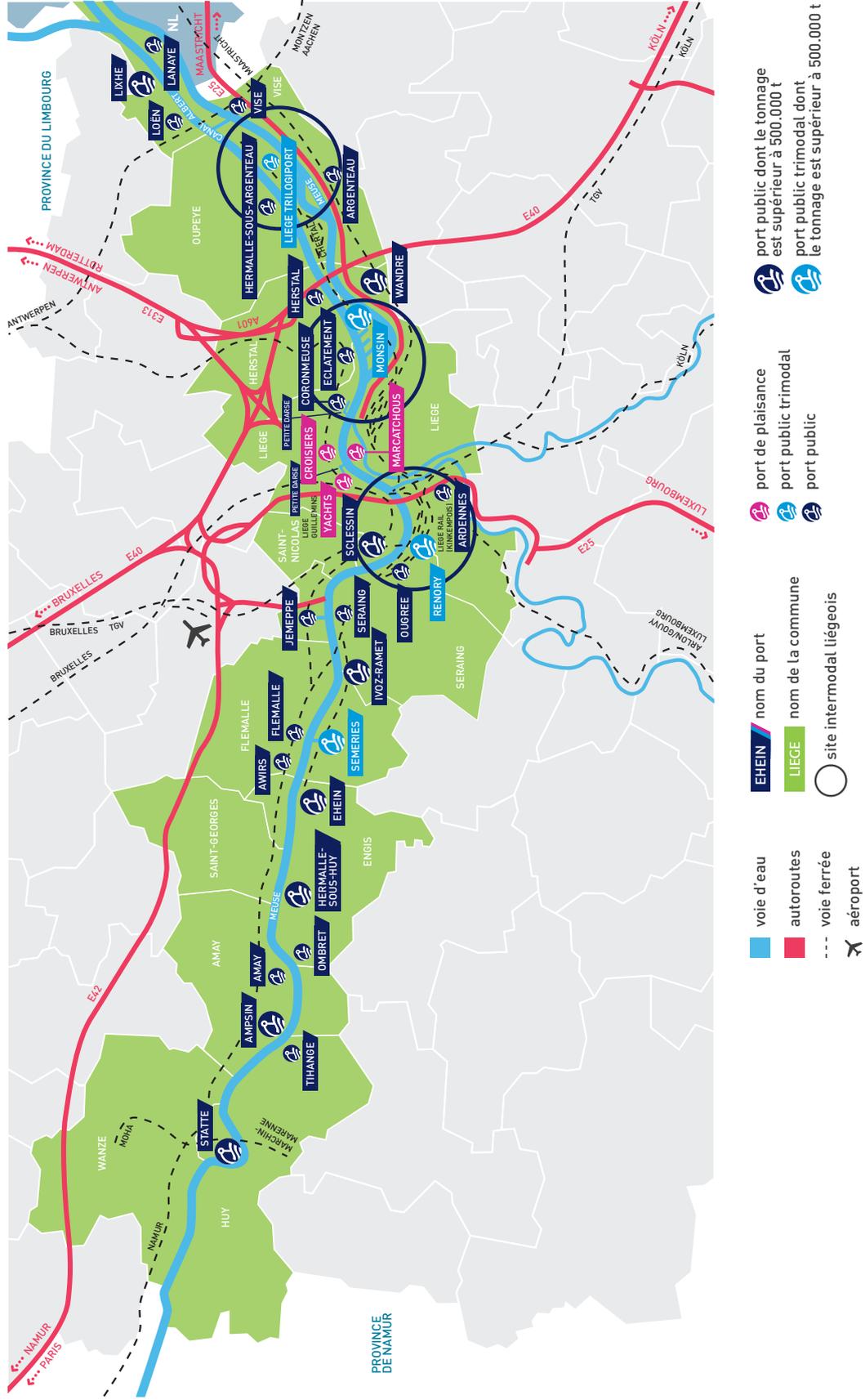
Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port des Awirs, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Löen, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe).

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Huy.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion de l'appontement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé). L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

Nos 32 zones portuaires le long de la Meuse et du canal Albert





Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze, rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

3 ha 64 a

Infrastructure

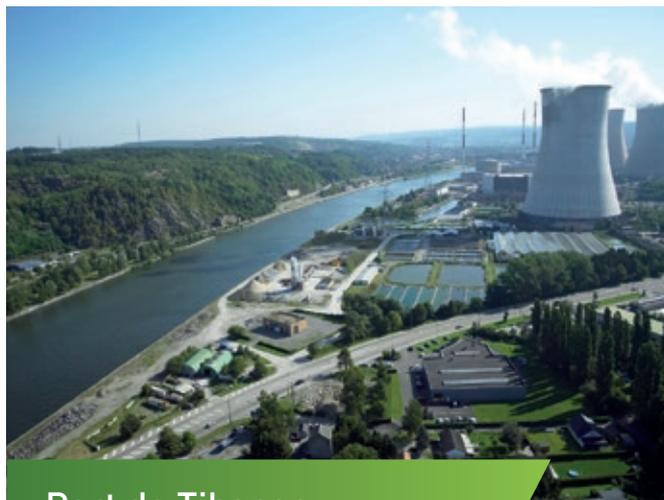
- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 73,00$

Équipement

Eclairage public

Usager

- S.A. BIOWANZE



Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 97 a dont 3 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 538 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 71,40$

Équipement

Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus/ELECTRABEL
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage

© SPW



Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 675 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Equipement

- Possibilité électricité et téléphone
- Eclairage public

Usager

- S.A. CARMEUSE

© SPW



Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$



© SPW



Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

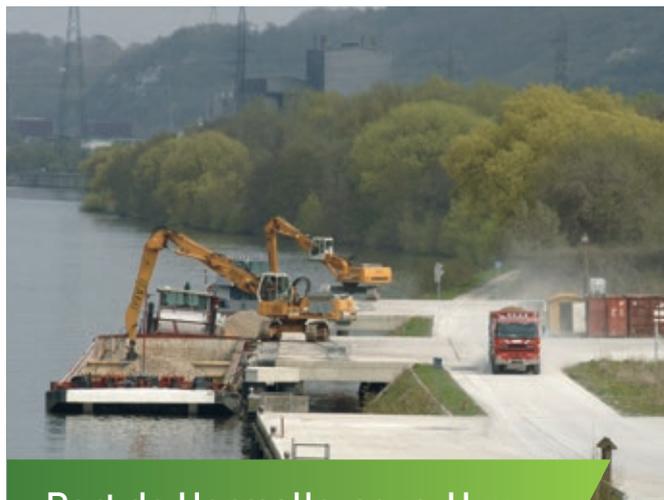
61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)

Equipement

Possibilité électricité, téléphone et eau



Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont d'Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

68 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfoncement admis : 3,00 m (uniquement au droit des quais)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 67,48$ (port amont)
 $\pm 67,20$ (port aval)

Equipement

- 4 quais de déchargement (50 m)
- 1 quai de chargement (63 m)
- 4 dalles de stockage ($\pm 5.500 \text{ m}^2$)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX DUMONT-WAUTIER
- S.A. ECODREAM
- S.A. HOLCIM



Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617
Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais : $\pm 66,50$ en aval du pont
 $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usagers

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
(accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 65,70$
- 1 appontement

Usager

- S.A. ELECTRABEL





Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

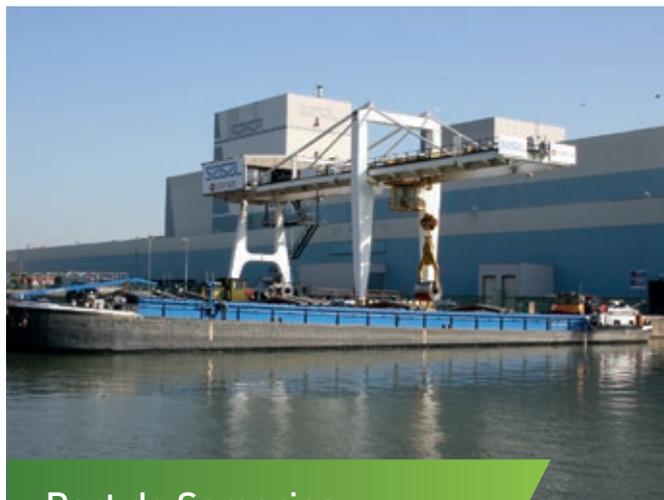
- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. PREFER



Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

61 a

Infrastructure

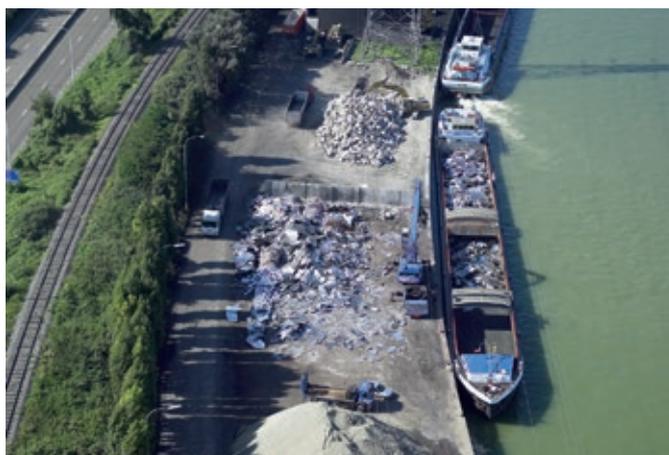
- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais : $\pm 66,95$

Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 ha

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 63,80$

Équipement

- 1 pont portique
- 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usagers

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 65,00$ - $\pm 62,50$ (quai de 154 m côté voirie)

Équipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement roulier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

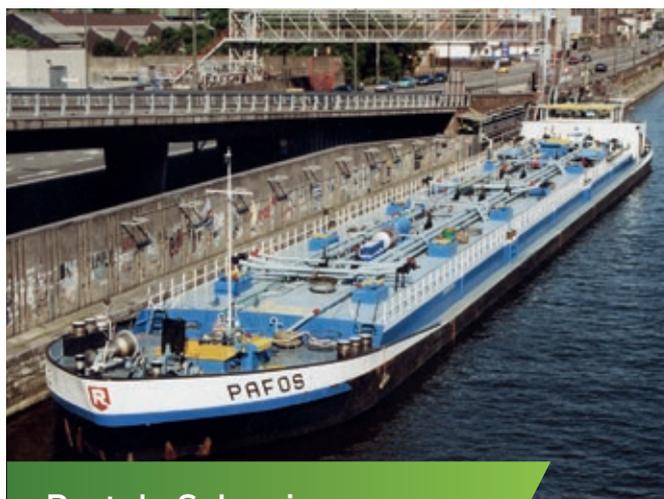
- Longueur des quais :
 - en Meuse : 723 m
 - en bassin : 360 m
- Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont
 - 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - amont : ± 64,00 à 65,00
 - aval : ± 63,50
 - bassin : ± 65,00

Équipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usagers

- S.A. FRISAYE TRANSPORT
- S.A. GERDAY
- S.A. INTERBETON
- S.A. SOMEF



Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attenant)

Infrastructure

- Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : ± 62,20

Usager

- S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL





Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 422 m
- Enfoncement admis : 2,50 m (sur 160 m amont)
3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 64,00$

Équipement

Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

8 ha 07 a dont 7 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m sur 960 m et 3,00 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$ m
- Niveau du quai : $\pm 63,50$ sur 960 m
 $\pm 65,55$ sur 332 m aval

Équipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
- 1 pont portique de 5 à 6 t
- 3 ponts portiques de 35 à 50 t
- 2 grues mobiles de 5 et 6 t
- 2 grues mobiles de 20 et 50 t
- 3 ponts à peser de 60 t
- 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs.

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. LIEGE CONTAINER TERMINAL
- S.A. SOCIETE INDUSTRIELLE DE RENORY



Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 54 a

Infrastructure

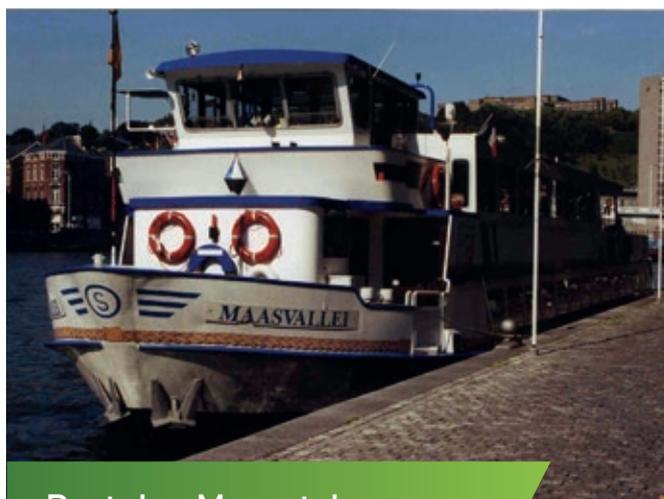
- Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
- Enfoncement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,25$
- Niveau du quai : $\pm 67,60$

Equipement

Electricité HT et téléphone

Usager

- S.A.FLUXYS



Port des Marcachous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 100 m

Equipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et éclairage public



Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le Pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

65 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse : 440 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - en bassin : $\pm 61,00$
 - en Meuse : $\pm 62,00$



Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, fax, éclairage public, parking, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches

Heures d'ouverture

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai) :

- de 8h00 à 9h00 et de 15h00 à 16h00
- le week-end : à la demande

En saison (du 15 mai au 15 septembre) :

- en semaine : de 8h00 à 9h00 et de 15h00 à 20h00
- le week-end : de 9h00 à 10h00 et de 15h00 à 20h00

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande

- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »





Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maastricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et téléphone



Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Superficie totale

Néant – bassin sans terrains attenants

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

Équipement

- Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone



Port de Monsin

Localisation

A l'aval de la Ville de Liège, à l'origine du canal Albert. Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage
Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 42 a

Infrastructure

- | Situation des quais | Longueur utile |
|----------------------|----------------|
| - canal Albert | 790 m |
| - darse sud | 1.250 m |
| - darse nord | 896 m |
| - quai en Meuse | 1.150 m |
| - darse en Meuse | 190 m |
| - darse couverte | 220 m |
| - darse triangulaire | 71 m |
- Enfoncement admis :
 - darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
 - darse couverte : 3,40 m
 - darse triangulaire : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau :
 - ± 60,00 en canal Albert et ± 54,30 en Meuse
 - Niveau des quais :
 - ± 62,00 en canal Albert et ± 58,65 en Meuse

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'Île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'Île Monsin
- Gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes est à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public

- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupe une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² sont réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées
- 4 ponts portiques de 9 à 15 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 7 grues de 5 t
- 18 ponts à peser de 4 à 100 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t
- 5 ponts roulants de 20 à 30 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 1 grue de 12 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 53 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. BETON BAQUETTE MARCEL (25)
- S.A. ENVISAN INTERNATIONAL (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.P.R.L. GASCogne ALL WOOD (9)
- S.A. GEORGE & CIE (DERICHEBOURG) (11 A,B)
- S.A. GRAVAUBEL (22)
- S.A. HOLCIM (BELGIQUE) (18A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1A,B)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SILOS DE LA MEUSE (5+6)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8A,B,C)
- S.A. TERVAL (20A,B,C,D,E,F,G,H - 23)
- S.P.R.L. TRH LIÈGE (17)



Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse
en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

3 ha 57 a 89

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis :

Avis à la batellerie du 27 juin 2001 :

BASSE MEUSE - REGLE DE NAVIGATION - Tirant d'eau
Par dérogation à l'article 1° du règlement particulier de la
Meuse, le maximum de tirant d'eau des bateaux admis à
naviguer est fixé, à titre d'essai et de pure tolérance, dans la
passage navigable, de la manière suivante :

- depuis le pont-rail de Monsin (cumulée 115,260) jusqu'à la cumulée 115,900 : 2,80 m
- depuis la cumulée 115,900 jusqu'au pont de Wandre (cumulée 117,874) : 3,40 m

- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

Équipement

- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maastricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 78 tanks d'une capacité de stockage de 270.000 m³
- 46 entrepôts d'une superficie totale de 102.110 m²

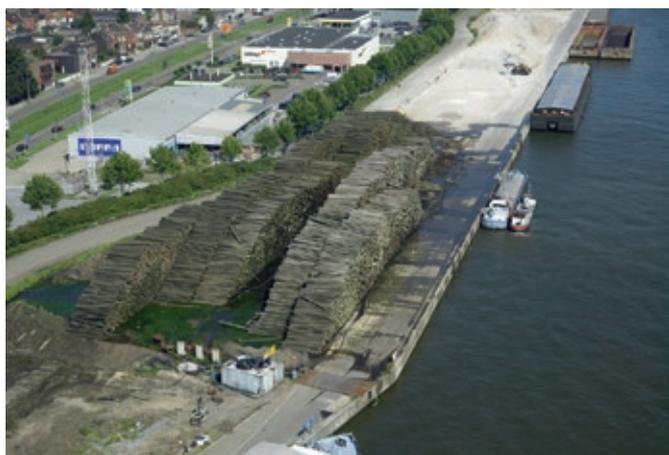
Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA FEFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLIS FACO (45)
- S.A. CENTRE DES ABRASIFS (50)
- S.A. COMPAGNIE PETROLIERE LIEGEOISE (CPL) (35)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. GERMEAU CARRIERE (36)
- S.A. GESIMAT (43 A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.P.R.L. GLOBAL MAINTENANCE INDUSTRIES (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (H.L.S.) (42)
- S.A. INVEST SERVICES (S.A. CE+T) (41)
- S.P.R.L. LE BETON MOSAN (58)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. MAGETRA LOGISTICS (33)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.A. SNEL GRAPHICS (40)
- S.A. SOLIREM (51)
- S.P.R.L. Toitures T.H.L. (53)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.A. UNIMMO (44)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.C.R.I. W-STONES (54)



- A** Esplanade Albert 1^{er}
- B** Pont Marexhe
- C** Royal Yacht Club de la Meuse
- E** Port Autonome de Liège
- F** Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- F** SPW-DGO 2 Direction de la gestion des équipements des voies hydrauliques de Liège et des barrages
- G** Centrale hydroélectrique
- H** Pont-barrage de Monsin
- I** S.A. EDF LUMINUS
- J** Pont rail
- K** Gare de triage
- L** Darse couverte
- M** Port d'éclatement
- N** Ecluse de Meuse
- O** Pont Milsaucky
- P** Atc la détente

- parcels
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée



Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible

94 a 94

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usagers

- S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
- S.A. COLRUYT (64)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (77)
- ETS GARAGE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- M. STANISCI (S.P.R.L. BOSE AUTOMOBILES) (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIES – INVEST (74)



Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maestricht)
Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- 1 entrepôt de 16.300 m²

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SITA WALLONIE



Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)
Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 91 a dont 6 ha 32 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
- Enfoncement admis : 2,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 57,00$

Équipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Electricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C. S.C.A.R.



Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

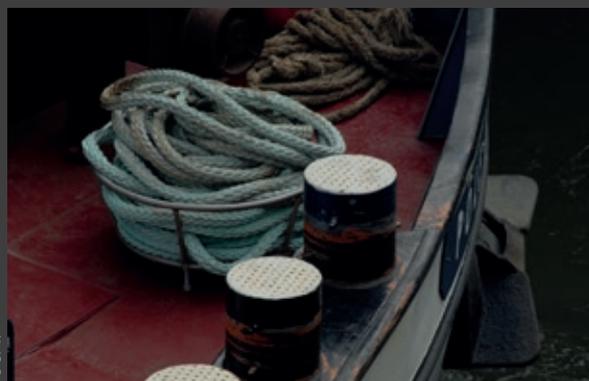
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usagers

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER





Liège Trilogoport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3) suivre Liège Trilogoport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogoport (n° 2A)

Superficie totale

97 ha 91 a dont 69 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

14 ha

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Terminal à conteneurs (3 ha 80 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)

Usagers

- Terminal à conteneurs :
 - S.A. DP WORLD LIEGE
- Zone logistique :
 - S.A. D.L. TRILOGIOPORT BELGIUM (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)



Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

6 ha 72 a dont 5 ha 70 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Amont : 1 ha 16 a
Aval : 21 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 940 m (840 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 55,50$

Usager

- S.P.R.L. SABLE DE RECYCLAGE (SAREC)



Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 279 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,00

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. HOLCIM (Belgique)



Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N602 et pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables

Superficie disponible

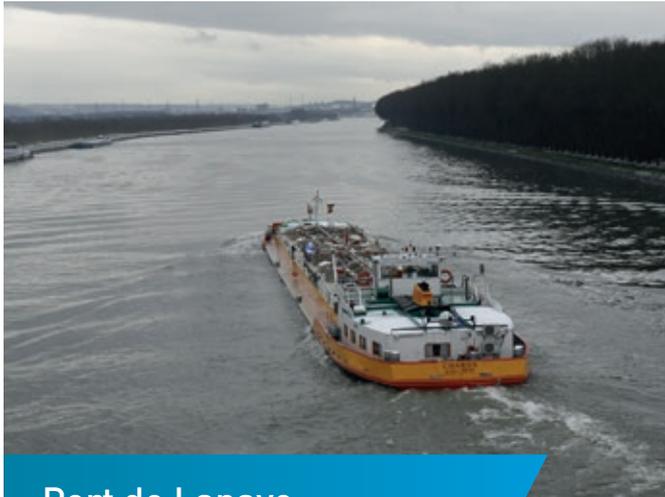
Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur de l'appontement : 26,15 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50
- Entrepôts : 3.590 m²

Usagers

- S.A. Cimenteries CBR
- S.A. LIXHE COMPOST
- S.A. SO.TRA.EX



Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

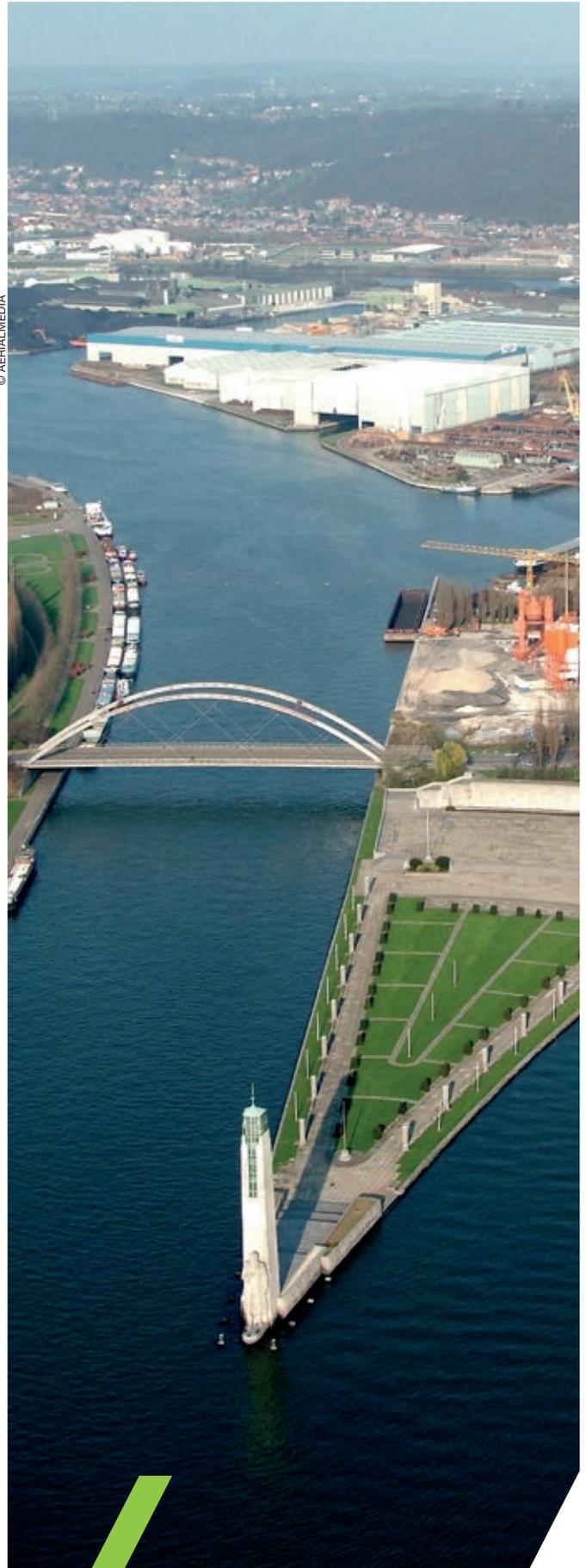
21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$



2.9. Conditions d'installation et de tarification

No conditions d'installation

Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ? Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau, Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société. Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous ! Le service économique et commercial du port de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts, puis pour l'élaboration de vos projets.

2.9.1. Conditions d'installation

2.9.1.1. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans;
- investissements à réaliser sur le site concédé;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

2.9.1.2. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- préavis, de part et d'autre : 1 mois ;
- pas d'investissement lourd;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.



© SPW - Jean-Louis Carpentier



© MRW - DIRCOM - Jean-Louis Carpentier

2.9.1.3. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage; stockage);
- révocable, durée très limitée.

Remarques:

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, commodo/incommodo à charge du client/usager.

2.9.2. La tarification

Deux catégories de redevances:

A. REDEVANCES D'OCCUPATION DE TERRAINS^(*)

a. Terrains situés derrière les quais de transbordement

Redevance de base: 1,3014 €/an/m²

Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m²:

- appliquée aux usagers concessionnaires uniquement;
- suivant l'importance de l'emplacement occupé.

b. Terrains industriels (arrière-zone)

Redevance de base: 0,4338 €/an/m²

Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m²: mêmes conditions qu'au a) ci-dessus.

B. REDEVANCES À LA TONNE MANIPULÉE^(*)

a. Opérations par bateau

1. Avec occupation de terrain:

- Tarif général: 0,0868 €/tonne
- Tarif produits pétroliers: 0,1301 €/tonne
- Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.

2. Sans occupation de terrain: mêmes conditions que ci-dessus avec augmentation de 50 %.

b. Opérations par camions

Tarif général: 0,0868 €/tonne

Tarif produits pétroliers: 0,1301 €/tonne

Tarif port de Souverain-Wandre: 0,1301 €/tonne

c. Opérations par wagons

Tarif général: 0,1301 €/tonne

Tarif produits pétroliers: 0,1735 €/tonne

Tarif port de Souverain-Wandre: 0,1735 €/tonne

(*) Les taux reproduits ci-dessus sont majorés de la mobilité (47 % en 2015) et de la TVA.



© SPW – DPVNI



© SPW - Jean-Louis Carpentier

3. BILAN DES ACTIVITES 2015

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. *Considérations sur les trafics*

Une année 2015 inscrite dans la performance pour le Port autonome de Liège qui affiche des résultats très positifs et confirme la pertinence de ses choix stratégiques et la réussite de sa reconversion :

- un chiffre d'affaires en hausse de 6,82 % soit 254.809,90 € de plus pour atteindre le montant de 3.990.723,88 € ;
- une progression de 8 % des tonnages transportés par la voie d'eau qui atteignent le résultat de 14.605.098 tonnes ;
- un accroissement important des tonnages routiers (+ 14 %) et ferroviaires (+ 26 %), qui cumulent respectivement à 3.685.212 et à 1.572.660 tonnes ;
- un trafic global (eau-rail-route) de 19.822.944 tonnes (+ 10 %) ;
- une progression remarquable enfin, de 27 % du trafic conteneurs qui correspond à 8.726 conteneurs supplémentaires transportés, avec un total de 40.665 équivalents vingt pieds.

RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS 2015

1. Le chiffre d'affaires

Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance globale de 6,82 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2015 à 3.990.723,88 € (+ 254.809,90 €).

2. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau passent de 13.537.710 tonnes en 2014 à 14.605.098 tonnes en 2015, soit une augmentation de 1.067.388 tonnes (+ 8 %).

2.1. Catégories de marchandises

CATEGORIES DE MARCHANDISES	Année 2014	Année 2015	Différence	%
Produits de l'agriculture	802.619	499.918	-302.701	-38
Houille et lignite	1.699.703	1.319.794	-379.909	-22
Minerais	0	3.663	+3.663	/
Produits alimentaires	0	435	+ 435	/
Bois et produits du bois	77.376	162.096	+84.720	+109
Coke et produits pétroliers	3.064.712	3.331.409	+266.697	+9
Produits chimiques	570.310	320.694	-249.616	-44
Produits minéraux non métalliques	5.491.962	6.479.462	+987.500	+18
Métaux	1.016.197	1.013.693	-2.504	0
Machines et matériel	210	436	+226	/
Matériel de transport	0	1.485	+1.485	/
Articles manufacturés	46.692	38.180	-8.512	-18
Matières premières secondaires, déchets	437.882	1.003.708	+565.826	+129
Marchandises divers, conteneurs	329.972	427.125	+97.153	+29
Autres marchandises	75	3.000	-2.925	/
TOTAL	13.537.710	14.605.098	+1.067.388	+ 8

Les principales marchandises en hausse sont :

- les produits carriers (+ 987.500 tonnes, soit +18 %) ;
- les matières premières secondaires et déchets (+ 565.826 tonnes, soit +12 %) ;
- les produits pétroliers (+ 266.697 tonnes, soit +9 %) ;
- les marchandises diverses/conteneurs (+ 97.153 tonnes, soit +29 %) ;
- les produits du bois (+ 84.720 tonnes, soit +109 %).

Ces performances s'expliquent par :

- de façon globale, le dynamisme et le professionnalisme de l'ensemble des concessionnaires du Port autonome de Liège ;
- les laitiers et autres déchets consommés par les cimenteries locales ;
- l'augmentation des cadences d'extraction des produits minéraux ;

- les nouveaux investissements pétroliers à Wandre ;
- le recours accru à la voie d'eau pour le transport de conteneurs ;
- l'utilisation croissante du pellet de bois comme combustible.

Les principales marchandises en baisse sont :

- la houille (-379.909 tonnes, soit -22 %) ;
- les produits de l'agriculture (-302.701 tonnes, soit -38 %) ;
- les produits chimiques (-249.616 tonnes, soit -44 %) ;
- les articles manufacturés (-8.512 tonnes, soit -18 %).

Les raisons de ces baisses sont :

- l'hiver exceptionnellement doux que nous connaissons, entraînant une demande moindre en charbons et en sels de déneigement ;
- l'apport céréalier de Biowanze plus local cette année, entraînant un recours plus intensif au mode routier.

2.2. Les conteneurs

En ce qui concerne la **navigation conteneurisée**, **40.665 équivalents vingt pieds** ont été manutentionnés sur les deux terminaux liégeois (principalement Liège Container Terminal, mais aussi Euroports Inland Terminals). Ceci correspond à une augmentation de 8.726 unités, soit **+ 27 %**.

Voici l'évolution du conteneur voie d'eau au Port autonome de Liège ces trois dernières années :

ANNEE	NOMBRE EVP	DIFFERENCE	%
2013	27.638	+2.825	+11
2014	31.939	+4.301	+16
2015	40.665	+8.726	+27

2.3. La navigation maritime

En ce qui concerne la **navigation maritime**, 78 caboteurs (- 11 unités) ont utilisé les installations portuaires liégeoises en 2015. Il s'agissait principalement d'aciers spéciaux importés d'Espagne et de Grande-Bretagne ou exportés vers le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal.

3. Résultats globaux (en tonnes)

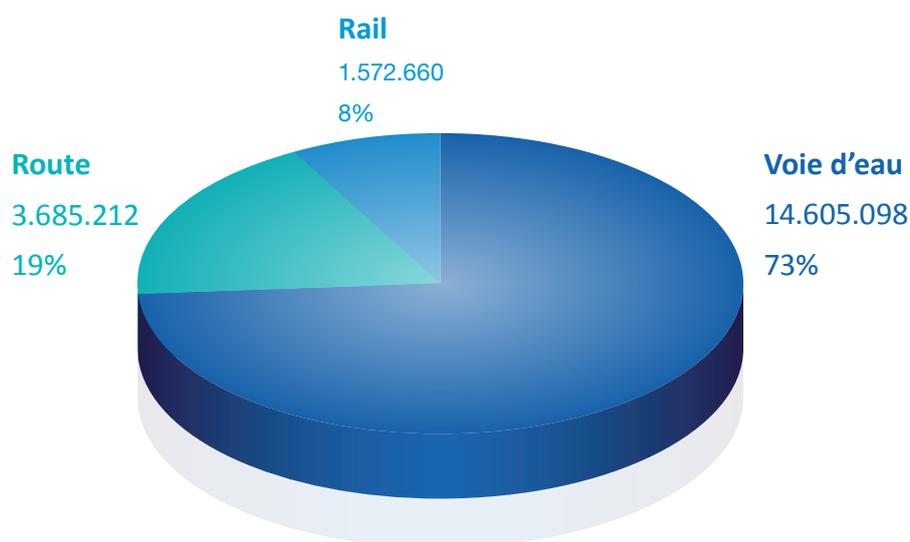
Mode	2014	2015	Variation	%
Voie d'eau	13.537.710	14.605.098	+1.067.388	+8
Route	3.241.994	3.685.212	+443.218	+14
Rail	1.250.368	1.572.660	+322.292	+26
TOTAL	18.030.072	19.862.970	+1.832.898	+10

L'augmentation des tonnages enregistrés par la route et le rail en 2015 est due principalement au terminal à coils de Renory, géré par la société Renory, véritable porte d'entrée de la sidérurgie à froid liégeoise.

Notons également l'inauguration de la nouvelle centrale de production d'enrobés hydrocarbonés de la société Gravaubel située sur le port de Monsin, qui a également dopé le transport routier d'une petite centaine de milliers de tonnes.

Le Port autonome de Liège, acteur du développement durable : 73 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau, ceci constitue une réelle performance au niveau européen. Le Port autonome de Liège travaille quotidiennement au développement de ce mode de transport.

Répartition eau-rail-route 2015



4. Nouveaux trafics

Le Port autonome de Liège est constamment à la recherche de nouveaux trafics en vue de compenser les pertes des trafics liées à la sidérurgie.

Dans ce cadre, soulignons la parfaite collaboration avec l'AWEX et ArcelorMittal qui a permis d'identifier très rapidement de nouveaux concessionnaires pour le site laissé libre suite à la fermeture d'Oxybel, la filiale d'ArcelorMittal spécialisée dans le découpage des tôles.

Les sociétés TRH Toitures, Inter Découpe et Envisan développent de nouveaux trafics et génèrent de nouveaux emplois. Signalons également les nombreux développements au port pétrolier de Wandre. Notons également que la Compagnie Pétrolière Liégeoise vient de reprendre l'ancien site Belgomazout pour y effectuer un stockage APETRA (réserve stratégique de l'Etat).

5. Les résultats des ports voisins

- Zeebruges (-10 %)
- Gand (-3 %)
- Dunkerque (-1 %)
- Paris (+3 %)
- Anvers (+5 %)
- Rotterdam (+5 %)
- Duisbourg (+5 %)

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics

Années	Wagons	Camions	Sous-total	Bateaux	Trafic total
1939			0	1.139.206	1.139.206
1950			0	1.415.336	1.415.336
1951			0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136		1.136		1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332		10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626		16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620		9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331
1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964

Années	Wagons	Camions	Sous-total	Bateaux	Trafic total
1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.685.212	5.228.772	14.605.098	19.862.970

3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

PORTS	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		TOTAL	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	1.001	1.039.396	585	1.062.350	1.586	2.101.746
2. Souverain-Wandre	/	/	812	1.957.998	812	1.957.998
3. Hermalle / Huy	400	434.200	832	1.476.349	1.232	1.910.549
4. Lixhe	784	743.192	788	883.663	1.572	1.626.855
5. Ehein	1.065	1.246.836	110	210.262	1.175	1.457.098
6. Sclessin	432	943.006	/	/	432	943.006
7. Statte	386	403.812	393	434.017	779	837.829
8. Ivoz-Ramet	223	407.892	318	387.982	541	795.874
9. Ampsin	646	716.317	/	/	646	716.317
10. Semeries	242	250.510	227	360.695	469	611.205
11. Renory	282	316.824	295	196.389	577	513.213
12. Tihange	177	315.966	21	22.312	198	338.278
13. Loën	12	30.235	90	222.580	102	252.815
13. Awirs	1	2.132	72	155.987	73	158.119
15. Hermalle / Argenteau	8	12.380	67	123.975	75	136.355
16. Flémalle-Haute	4	4.578	55	63.965	59	68.543
17. Herstal	/	/	136	49.011	136	49.011
18. Eclatement	38	42.768	3	3.995	41	46.763
19. Ougrée	26	36.255	/	/	26	36.255
20. Argenteau	6	8.023	17	23.059	23	31.082
21. Amay	3	3.557	5	5.731	8	9.288
22. Seraing	5	4.712	/	/	5	4.712
23. Visé	/	/	1	2.078	1	2.078
24. Ombret	1	109	/	/	1	109
TOTAL	5.742	6.962.700	4.827	7.642.398	10.569	14.605.098

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises

Code NST	Désignation des marchandises	Tonnages
1	Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt	499.918
2	Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	1.319.794
3	Minerais métalliques et autres produits d'extraction	3.663
4	Produits alimentaires, boissons et tabac	435
5	Textiles et produits textiles, cuir	/
6	Bois, liège, vannerie, papier	162.096
7	Coke et produits pétroliers raffinés	3.331.409
8	Produits chimiques	320.694
9	Autres produits minéraux non métalliques	6.479.462
10	Métaux	1.013.693
11	Machines, matériel et instruments	436
12	Matériel de transport	1.485
13	Meubles et autres articles manufacturés	38.180
14	Matières premières secondaires, déchets de voirie et autres déchets	1.003.708
15	Courrier, colis	/
16	Equipement et matériels utilisés dans le transport de marchandises	/
17	Marchandises de déménagements	/
18	Marchandises groupées	/
19	Marchandises non identifiables	427.125
20	Autres marchandises	3.000
	TOTAL	14.605.098

3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

ORIGINE	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	1.151	2.160.198	1.167	1.779.012	11.486	170.526	198.007
Gand	96	203.285	4.879	13.455	29.416	3.561	151.974
Genk	4	4.383		1.332			3.051
Autres régions belges	1.772	2.131.292	117.904	26.948	3.966	1.740.527	241.947
Rotterdam	392	945.666	359.581	503.104	2.517	15.388	65.076
Amsterdam	69	129.035	71.856	54.117			3.062
Autres régions de Hollande	1.222	2.273.623	337.170	491.076	363.302	521.825	560.250
Allemagne	314	456.207	1.899	34.121	6.202	157.547	256.438
France	208	238.931	2.496		32.765	19.311	184.359
Bulgarie	12	13.284				13.284	
Espagne	7	11.123			11.123		
Grande Bretagne	2	2.208			2.208		
Grand-Duché de Luxembourg	3		6.840			6.840	
Italie	3	5.215				5.215	
Danemark	2	1.914					1.914
Estonie	1	1.100				1.100	
TOTAL	5.258	8.584.304	896.952	2.903.165	462.985	2.655.124	1.666.078

3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

DESTINATION	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	446	548.177			61.569	193.985	292.623
Gand	126	213.316	2.532	18.781	71.377	111.226	9.400
Genk	141	183.274				115.303	67.971
Autres régions belges	2.085	1.667.080	127.460	2.824	31.479	1.259.512	245.805
Rotterdam	69	87.078		35.285	2.872	36.092	12.829
Amsterdam	83	88.311			2.162	86.149	
Autres régions de Hollande	1.797	2.550.132	13.333	212.025	224.433	1.966.698	133.643
Allemagne	299	395.687	208.614	174.805		11.258	1.010
France	149	102.602	67.218	1.251	25.438	3.740	4.955
Grande-Bretagne	101	161.981			121.239	37.711	3.031
Suisse	6	11.788	9.490			1.435	863
Portugal	4	6.498			6.498		
Irlande	3	3.141			3.141		
Bulgarie	1	1.229				1.229	
Hongrie	1	500			500		
TOTAL	5.311	6.020.794	428.647	444.971	550.708	3.824.338	772.130

3.1.7. Tonnage moyen par bateau

PORTS	TONNAGES	NOMBRE DE BATEAUX	TONNAGE MOYEN	Tonnage moyen 2015	Evolution
1. Loën	252.815	102	2.479	2.240	239
2. Souverain-Wandre	1.957.998	812	2.411	2.385	26
3. Sclessin	943.006	432	2.183	2.161	22
4. Awirs	158.119	73	2.166	2.653	-487
5. Visé	2.078	1	2.078	/	/
6. Hermalle / Argenteau	136.355	75	1.818	1.850	-32
7. Tihange	338.278	198	1.708	1.525	183
8. Hermalle / Huy	1.910.549	1.232	1.551	1.656	-105
9. Ivoz-Ramet	795.874	541	1.471	1.573	-102
10. Ougrée	36.255	26	1.394	1.863	-469
11. Argenteau	31.082	23	1.351	1.619	-268
12. Monsin	2.101.746	1.586	1.325	1.221	104
13. Semeries	611.205	469	1.303	1.306	-3
14. Ehein	1.457.098	1.175	1.240	1.234	6
15. Flémalle-Haute	68.543	59	1.162	1.155	7
16. Amay	9.288	8	1.161	2.122	-961
17. Eclatement	46.763	41	1.141	2.142	-1.001
18. Ampsin	716.317	646	1.109	1.093	16
19. Statte	837.829	779	1.076	1.209	-133
20. Lixhe	1.626.855	1.572	1.035	775	260
21. Seraing	4.712	5	942	894	48
22. Renory	513.213	577	889	833	56
23. Herstal	49.011	136	360	527	-167
24. Ombret	109	1	109	163	-54
TOTAL	14.605.098	10.569	1.382	1.401	-19

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

PORTS	TONNAGES	MÈTRES DE QUAI EXPLOITÉS	TONNAGE PAR METRE DE QUAI PAR AN	<i>Tonnage par mètre de quai en 2015</i>	<i>Evolution</i>
Sclessin	943.006	238	3.962	3.496	466
Hermalle / Huy	1.910.549	946	2.020	1.942	78
Ehein	1.457.098	944	1.544	1 535	9
Semerles	611.205	458	1.335	1 242	93
Lixhe	1.626.855	1.359	1.197	261	936
Ampsin	716.317	675	1.061	892	169
Souverain-Wandre	1.957.998	1.985	986	1 027	-41
Loën	252.815	279	906	899	7
Statte	837.829	1.030	813	883	-70
Ivoz-Ramet	795.874	1.110	717	675	42
Tihange	338.278	519	652	776	-124
Monsin	2.101.746	5.467	384	529	-145
Renory	513.213	1.692	303	273	30
Awirs	158.119	818	193	84	109
Hermalle / Argenteau	136.355	800	170	201	-31
Flémalle-Haute	68.543	730	94	112	-18
Ougrée	36.255	422	86	490	-404
Herstal	49.011	675	73	75	-2
Eclatement	46.763	855	55	65	-10
Argenteau	31.082	963	32	18	14
Amay	9.288	644	14	7	7
Seraing	4.712	550	9	18	-9
Visé	2.078	840	2	8	-6
Ombret	109	400	0	1	-1
TOTAL	14.605.098	24.399	599	552	+47

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du Pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.

3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2015

Le nombre de passagers qui ont été accueillis au Port des Yachts est passé de 4.816 à 3.962 (- 854 personnes, soit -18 %).

Le Port des Yachts a de plus comptabilisé 3.853 nuitées bateaux en 2015 (- 160 nuitées, soit -4 % par rapport à 2014).

Cette moindre performance s'explique notamment par une diminution du nombre d'escales des navires, et par la longue période de travaux du quai Orban.

Au niveau des nationalités des pavillons, c'est toujours le pavillon hollandais qui se taille la part du lion (44 %) devant le pavillon belge (19 %) et le pavillon allemand (9 %).

Le développement du tourisme fluvial de plaisance est important pour Liège qui bénéficie incontestablement de ses retombées économiques.



©SPW – Jean-Louis Carpentier

4. STRATEGIE DE RESEAUX

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'hinterland des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).

Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Trilogiport (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI)**
- **Memorandum of Understanding (protocole d'accord) avec le Port d'Anvers**
 - Objectif: optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège ;
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).
- **Port de Rotterdam**
 - Signature de la lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais & Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, les Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie (DGO 2).
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
 - Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
- **Core network « RTE-T »**
 - Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « nœud modal ».
 - RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
 - Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.

- **Connecting Citizen Ports (CCP21)**
 - Connecting Citizen Ports 21 rassemble 7 ports intérieurs européens (les ports de Bruxelles, Lille, Paris, Liège, Utrecht, Suisse (Bâle) et Rheinports).
 - Durée du projet: 4 ans.
 - Promotion de la connectivité et le transport durable en optimisant l'organisation logistique du fret et en militant pour le développement spatial durable des ports intérieurs.

- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Scheepvaart, gestionnaire du canal Albert**
 - Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
 - Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
 - Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.

- **Plate-forme des ports wallons**
 - A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
 - Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
 - Création d'une structure de coordination des ports wallons.

- **Port de Gand**
 - Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.

5. BILAN FINANCIER

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>49.607.552</u>	<u>47.206.539</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	256.454	250.390
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	49.306.320	46.911.411
Terrains et constructions		22	3.579.861	3.982.459
Installations, machines et outillage		23	21.336.563	21.624.788
Mobilier et matériel roulant		24	79.361	67.847
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	24.310.535	21.236.316
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	44.778	44.739
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>24.013.561</u>	<u>7.153.906</u>
Créances à plus d'un an		29	17.624.113	
Créances commerciales		290	17.624.113	
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	8.389	10.577
Stocks		30/36	8.389	10.577
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.050.501	4.140.976
Créances commerciales		40	1.948.766	840.443
Autres créances		41	1.101.734	3.300.534
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	506	504
Valeurs disponibles		54/58	3.310.028	2.988.599
Comptes de régularisation		490/1	20.025	13.250
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>73.621.113</u>	<u>54.360.446</u>

5.1.2. Passif

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital

Capital souscrit
Capital non appelé

Primes d'émission

Plus-values de réévaluation

Réserves

Réserve légale
Réserves indisponibles
Pour actions propres
Autres
Réserves immunisées
Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e)

(+)/(-)

Subsides en capital

Avance aux associés sur répartition de l'actif net

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Provisions pour risques et charges

Impôts différés

DETTES

Dettes à plus d'un an

Dettes financières
Établissements de crédit, dettes de
location-financement et assimilées
Autres emprunts
Dettes commerciales
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
Dettes financières
Établissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes fiscales, salariales et sociales
Impôts
Rémunérations et charges sociales
Autres dettes

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	10/15	51.829.531	48.884.789
5.3	10	247.894	247.894
	100	247.894	247.894
	101		
	11		
	12		
	13	10.616.469	10.113.069
	130		
	131	7.641.746	7.641.746
	1310		
	1311	7.641.746	7.641.746
	132		
	133	2.974.722	2.471.322
	14	615.352	
	15	40.349.816	38.523.827
	19		
	16		
5.4	160/5		
	168		
	17/49	21.791.583	5.475.657
5.5	17	20.835.894	2.149.101
	170/4	17.624.113	
	172/3	17.624.113	
	174/0		
	175		
	176		
	178/9	3.211.781	2.149.101
5.5	42/48	955.666	3.313.774
	42	224.202	
	43		
	430/8		
	439		
	44	309.143	2.944.996
	440/4	309.143	2.944.996
	441		
	46		
	45	383.124	323.245
	450/3	229.858	152.491
	454/9	153.267	170.754
	47/48	39.197	45.532
	492/3	22	12.782
	10/49	73.621.113	54.360.446

5.2. Compte de résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	3.402.956	3.262.576
Chiffre d'affaires		70	3.990.413	3.737.699
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	633.504	565.107
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62	2.211.841	2.257.861
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.900.877	1.876.930
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-10.742	3.081
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	15.711	28.090
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-714.731	-903.385
Produits financiers	5.6	75	1.819.079	1.586.863
Charges financières	5.6	65	230.311	513
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	874.037	682.965
Produits exceptionnels		76	244.800	1.734
Charges exceptionnelles		66	50	1
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.118.787	684.698
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	35	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.118.752	684.698
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.118.752	684.698

5.3. Affectations et Prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.118.752	684.698
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	1.118.752	684.698
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	503.400	684.698
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	503.400	684.698
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	615.352	
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

6. TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

Au port de Monsin, le Port autonome de Liège relève l'aménagement d'un centre de regroupement, de prétraitement et de traitement de déchets minéraux dangereux et non dangereux.

Au port pétrolier de Wandre, le Port autonome de Liège a délivré une autorisation pour la construction d'un hall d'environ 1.300 m², de locaux à usage de bureaux, ainsi que l'aménagement d'un parking et d'espaces verts.

Au port d'Eclatement à Herstal, il faut noter l'extension d'un magasin et l'aménagement d'un parking.

Au port d'Hermalle-sous-Huy, un usager a souhaité réaliser un mur en légio blocs et aménager des zones de stockage, en ce compris un système de récolte des eaux.

Au port des Awirs, le Port autonome de Liège a délivré une autorisation pour la construction de deux ducs d'Albe, avec passerelle d'accès, ainsi que l'installation d'une structure fixe de déchargement.

Au port de Tihange, le Port autonome de Liège relève :

- la construction d'une digue de protection du mur anti-inondation ;
- la déviation de la voirie de desserte ;
- la création de deux nouvelles fosses ;
- l'aménagement d'un mur en légio blocs et d'une barrière.

6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

Les travaux de renouvellement des voies ferrées, de réparation du mur de quai et de rénovation de la zone aval du terminal à conteneurs au port de Renory ont été adjugés le 13 octobre 2014 pour un montant de 1.105.383,77 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 23 février 2015 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

La mission d'étude et de conception travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2015.

6.3. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2.Vert

Les travaux d'alimentation en eau de la plate-forme multimodale de Liège Triligiport (missions d'étude et de surveillance comprises) ont été commandés au gestionnaire du réseau de distribution d'eau, la Société Wallonne des Eaux (SWDE) en date des 20 juin 2012 et 24 décembre 2013. Le montant global du devis s'établit à 10.360,87 € hors TVA. Ces travaux, programmés dans le courant du chantier d'aménagement de la plate-forme, ont été réalisés.

Le marché de service, relatif à la mission d'architecture pour l'aménagement du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Triligiport, a été attribué en date du 17 avril 2013 au bureau d'architecture AURAL pour un montant de 17.000,00 € hors TVA. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année 2015.

Les travaux de construction du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Triligiport ont été adjugés le 11 septembre 2014 pour un montant de 274.749,94 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 1^{er} février 2015 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

La 2^{ème} phase des travaux d'aménagements paysagers de la plate-forme multimodale de Liège Triligiport a été adjugée en date du 6 février 2015 pour un montant de 274.193,41 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré le 1^{er} septembre 2015 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

6.4. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2. Vert et bénéficiaire de subsides européens (FEDER)

La mission d'adaptation des études de l'infrastructure de la plate-forme multimodale de Liège Triligiport (en ce compris le réseau d'évacuation des eaux pluviales vers la Meuse et l'intégration d'un raccordement ferroviaire jusqu'au site de Chertal) a été confiée au bureau d'études GREISCH sur base de son offre établie au montant de 272.746,10 € TVA comprise. La mission s'est poursuivie durant une partie de l'année 2015.

Les travaux de réalisation d'une plate-forme multimodale sur le site de Liège Triligiport ont été adjugés le 12 juin 2012 pour un montant de 23.522.917,88 € TVA comprise. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré le 28 juin 2013 et la réception provisoire a été délivrée en date du 15 février 2015.



© De Nul - Liège Triligiport



© De Nul - Liège Triligiport

7. EVENEMENTS ET ACTIONS DE PROMOTION

7.1. Inauguration conjointe de la 4^{ème} écluse de Lanaye et de la plate-forme multimodale Liège Triligiport

L'année 2015 a été marquée par l'inauguration conjointe de la 4^{ème} écluse de Lanaye et de la plate-forme multimodale Liège Triligiport.

Le vendredi 13 novembre 2015, le Gouvernement wallon, le Service public de Wallonie, le Port autonome de Liège et la Sofico ont eu le plaisir d'inaugurer conjointement la plate-forme multimodale Liège Triligiport et la quatrième écluse de Lanaye en présence de Sa Majesté le roi Philippe 1^{er}, de Madame Melanie Schultz van Haegen, Ministre néerlandaise des Infrastructures et de l'Environnement, de la représentante de la Commissaire européenne des Transports, de nombreux acteurs du transport et de la logistique, de représentants politiques wallons.

Sa Majesté a inauguré également le nouveau pont reliant directement Liège Triligiport au réseau autoroutier appelé « Pont de l'Euregio ».



Inauguration Pont - Photo Cabinet P Magnette - © Axel Delepinne

Dans la foulée de cette inauguration, le Port autonome de Liège a organisé une journée « *Portes ouvertes* » le samedi 14 novembre à Liège Triligiport dédiée cette fois aux familles, aux riverains des communes avoisinantes et au grand public. Cette journée conviviale a également rencontré un vif succès grâce à la multitude d'activités prévues tant pour les enfants... que pour les grands !

Avec des conférences relatives au transport fluvial en Wallonie, des croisières en bateau sur le canal Albert et des espaces didactiques, cette journée a permis de comprendre les enjeux du transport fluvial et de la logistique ainsi que de l'activité portuaire en général en présence de nombreux partenaires dont la Direction de la Promotion des Voies Navigables et de l'Intermodalité du Service public de Wallonie, l'asbl Basse-Meuse Développement, le FOREM, la filière Transport & Logistique de l'Enseignement de la Province de Liège.

7.2. Remise du Prix Notger

Monsieur Emile-Louis Bertrand a reçu le prix Notger de Monsieur Stiennon, Président de l'Association Allemagne-Belgique de Liège en collaboration avec l'asbl « Le Grand Liège » et l'association du quartier Saint Jacques-Avroy. Ce prix est traditionnellement décerné à une personnalité, une société ou une institution ayant contribué aux bonnes relations et à l'amélioration des échanges commerciaux entre la Belgique et l'Allemagne. A l'occasion de cet événement, la Direction a souligné l'importance croissante des échanges commerciaux et des lieux institutionnels entre le complexe portuaire liégeois et l'Allemagne. Le port intérieur, comme Liège, extrêmement bien situé dans l'hinterland naturel des divers ports maritimes de la Mer du Nord (Dunkerque inclus) et à proximité des régions industrielles de la Rhénanie du Nord et de la Westphalie, est devenu un acteur incontournable des chaînes logistiques.



Prix Notger 2015 © PAL

7.3. Événements 2015 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège

Au cours de l'année 2015, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction du Port autonome de Liège et ont permis de mettre en évidence l'importance des événements pour l'essor économique de la région liégeoise.

C'est dans cet objectif que le Port autonome de Liège a participé à différents salons, séminaires et autres événements promotionnels aussi bien en Belgique qu'à l'étranger afin de montrer ses atouts et ses futurs développements et également de promouvoir sa future plate-forme multimodale « Liège Trilogiport ».

Lors de ces événements, la Direction du Port autonome de Liège a pu bénéficier de nouveaux contacts intéressants.

7.3.1. Participation du Port autonome de Liège en cours de l'année 2015

Le Port autonome de Liège (PAL) était présent :

- au salon international de l'immobilier « *MIPIM* » sur un stand collectif en association :
 - avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) en présence de divers acteurs du développement wallon tels que différentes intercommunales de développement économique, les acteurs et opérateurs économiques des principales villes de la Wallonie ainsi que des partenaires privés ;
 - avec le Groupe de Redéploiement économique de Liège (GRE Liège). A l'occasion de la matinée liégeoise « *Liège, the place to build* », la Direction du Port autonome de Liège a mis en avant les atouts de la future plate-forme logistique Liège Trilogoport ;
 - avec la participation des investisseurs privés de Liège Trilogoport tel que DP World, D.L. Trilogoport Belgium.

Le « *MIPIM* » est le premier forum mondial des professionnels de l'immobilier et une place de marché internationale. C'est le lieu de rencontre privilégié des décideurs immobiliers et de l'industrie internationale. En quatre jours seulement, le « *MIPIM* » a permis aux participants de découvrir les derniers enjeux et tendances du secteur ;

- à la 2^{ème} édition du Salon Transport & Logistics de Liège en collaboration d'une part avec Logistics in Wallonia (LIW) et Easyfairs et d'autre part avec WDP et DP World. Une journée dédiée à la logistique en région liégeoise et aux acteurs de transport et de la logistique a été organisée. Plus de 400 personnes ont participé au Logistics in Wallonia Experience Tour qui a permis la visite des infrastructures portuaires liégeoises ;
- au salon « *Transport Logistic* » à Munich en collaboration d'une part avec le Port d'Anvers et d'autre part avec LIW. Ce salon, reconnu comme le premier salon international de la logistique, la mobilité, l'information et la supply chain, fut une opportunité très intéressante pour promouvoir les facilités portuaires liégeoises et la nouvelle plate-forme multimodale Liège Trilogoport sur le marché allemand ;
- à l'Assemblée générale et à une réunion d'information et d'échanges organisée par l'Association Seine-Moselle-Rhône « *Corridor de transport multimodal Mer du Nord – Mer Méditerranée : Perspectives d'aménagement et stratégies fluviales et intermodales* ». Cette association Seine-Moselle-Rhône, présidée par Monsieur André Rossinet, ancien Ministre et Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, avait pour but de contribuer au développement du transport fluvial. Le Port autonome de Liège a présenté ses facilités portuaires, ses projets et ses collaborations avec les ports maritimes ;
- au salon « *Transport et Logistics* » à Anvers en collaboration avec LIW. Ce salon est un des événements les plus reconnus de Belgique dans le secteur du transport de la logistique. C'est une plate-forme professionnelle où les gestionnaires, les décideurs, les universitaires et les experts en transport et distribution, stockage et manutention peuvent échanger leurs connaissances et expériences.

Ce salon professionnel est devenu le rendez-vous bisannuel incontournable pour le secteur transport et logistique. Dans le cadre de ce salon, le PAL a pu bénéficier de rencontres intéressantes auxquelles il a pu présenter les atouts portuaires du complexe liégeois (sociétés spécialisées dans le transport et la logistique, sociétés ferroviaires, lignes maritimes, consultants...). De plus, il s'agit d'une excellente opportunité pour le networking avec les divers autres ports maritimes et intérieurs du Benelux mais également de France ;

- à la conférence de clôture du projet européen « *Connecting Citizen Ports 21* » (CCP 21) qui rassemblait 7 ports intérieurs dont les ports de Bruxelles, Lille, Paris, Liège, la Province d'Utrecht, les ports de Suisse et le groupement Rheinports (qui réunit les ports de Mulhouse, Bâle, Weil-am-Reim). CCP 21 avait pour but de promouvoir la connectivité et le transport durable en optimisant la logistique du fret et de faire du développement portuaire fluvial plus durable. Ce projet Interreg a été initialisé en 2010, basée sur la constatation que les ports intérieurs face à des défis similaires et, sans le même temps, offrir des possibilités similaires. Ce projet aura permis au Port de Liège d'obtenir quelques subsides européens dédiés à l'aménagement de la zone d'intégration environnementale de Liège Trilogiport. La nouvelle plate-forme multimodale Liège Trilogiport est un véritable projet environnemental harmonieux.

La conférence finale a couvert un large éventail de questions de développement du port : répartition de la ville, multimodalité, intégration urbaine, durabilité du transport par voies navigables... ;



©CCP21

De gauche à droite : Hans Kraaij (Province d'Utrecht), Anthony Callens (Port de Bruxelles), Manuel Garrido (Ports de Paris), Didier Lieven (Ports de Lille), Manfred Goossens (RheinPorts), Jan Bloemheuvel (Province d'Utrecht), Martin Nusser (Port de Suisse), Marc Duchateau (Ports de Lille), Emile-Louis Bertrand (Port autonome de Liège), Anne-Sylvie Lonnoy (Port autonome de Liège), Anne Jousma (Province d'Utrecht), Désirée Simonetti (Port de Bruxelles).

- au séminaire intitulé « *Osez l'Inde ou comment aborder ce marché complexe mais plein d'opportunités* » organisé par l'AWEX en collaboration avec l'Ambassade d'Inde à Bruxelles et de Bruxelles Export-Invest (BIE). Ce séminaire a été rehaussé de la présence de l'Ambassadeur d'Inde auprès de la Belgique, H.E. Manjeev Singh PURI ;
- à un groupe de travail sur les ports et sur les voies navigables intérieures organisé dans le cadre du Corridor européen « *Mer du Nord – Méditerranée* » ;

- au colloque « *Le transport des marchandises et multimodalité en Lorraine et Grande Région, la complémentarité des modes de transport* » organisé par l'Observatoire Régional des Transports et de la Logistique de Lorraine (ORT2L). ORT2L est une association qui fédère plusieurs partenaires : Metz, la Région Lorraine, un groupement de professionnels du transport & de la logistique, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine. Le colloque a présenté les atouts de la multimodalité fret et a permis notamment des retours d'expérience, l'échange de bonnes pratiques, l'explication de la complémentarité entre les différents modes de transports, l'organisation de la logistique dans l'optique de la multimodalité,...
- aux Rencontres « *Grands projets entre Liège et la France* » organisées par la Représentation Wallonie-Bruxelles à Paris avec la participation de Madame Fabien Reuter, Déléguée Générale de Wallonie-Bruxelles, et de Monsieur Serge Wittock, Directeur du Bureau Awex à Paris. Au cours de cet événement, Monsieur Bernard Valero, Ambassadeur de France en Belgique a reçu le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Liège ;
- à la journée Portes ouvertes « *L'Europe, près de chez vous* » organisée par le PAL en étroite collaboration avec Basse-Meuse Développement, le Forem, la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité du Service public de Wallonie et du SPW. Cette journée est organisée à l'initiative du Gouvernement wallon pour permettre au grand public de découvrir les réalisations financées par la Wallonie et les Fonds structurels européens (FEDER et FSE) pour notamment créer de l'activité économique, des emplois et améliorer le cadre de vie de leurs citoyens. A l'occasion de cette journée, le PAL a dévoilé l'état d'avancement des travaux de Liège Trilogiport et a accueilli plus de 200 personnes ;
- à la journée de présentation du Port d'Anvers en Rhénanie Westphalie du Nord. La conférence était intitulée « *Le Port d'Anvers est la porte européenne pour le Rhin et l'Escaut* » ;
- au salon transport et logistique « *Logitrans* » en étroite collaboration avec Liege Airport. Ce salon était dédié au transport et à la logistique en Turquie. Le PAL a partagé un stand avec Liege Airport, Essers, TNT et AviaPartner en vue de promouvoir la région liégeoise en tant que zone logistique incontournable en Europe ;
- à la 5^{ème} édition de la Conférence « *Les Assises du Port* ». Cette conférence était destinée aux décideurs français et européens, aux responsables des ports mondiaux, aux industriels, aux opérateurs de services du transport et aux chercheurs pour travailler et échanger sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Les thèmes qui ont été abordés sont les suivants :
 - les ports moteurs de développement durable : une première session stratégique et prospective avec des intervenants internationaux ;
 - le port architecte de son hinterland : un regard sur les questions de logistique et sur les perspectives de report modal ;
 - le port connecté : la mise en place du guichet unique portuaire et les implications des technologies de l'information et de la communication sur les ports ;
 - le port acteur de la transition écologique et énergétique : la question de la qualité de l'environnement portuaire, les conséquences de la Directive soufre et l'économie circulaire dans les ports ;

- à l'Assemblée générale de la DEBELUX, Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise – Allemande ;
- au gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « *Liège aide Haïti* » ;
- à la réunion du CCP21 Steering Group Meeting à Bâle en Suisse ;
- au 10^{ème} anniversaire du terminal à conteneurs Antwerp Gateway géré par DP World à Deurganck Dock ;
- à l'inauguration du Centre multimodal de Distribution urbaine de Lille ;
- au séminaire « *China High Tech Fair – Overseas session* ». Ce 3^{ème} séminaire fut l'occasion de rencontrer des entreprises technologiques chinoises désireuses de développer des partenariats technologiques et commerciaux ;
- à la visite de Son Excellence Monsieur Rüdiger Lüdeking, Ambassadeur d'Allemagne à Bruxelles suite à l'invitation de Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège. Cette visite a permis des échanges fructueux entre les différents participants comme la Debelux. Le projet Liège Carex et la plate-forme multimodale Liège Trilogiport ont été présentés ;
- à la visite de courtoisie de Son Excellence Madame Maryem van den Heuvel, Ambassadrice des Pays-Bas, au Palais provincial de Liège. Cette première visite officielle de l'Ambassadrice des Pays-Bas en Province de Liège avait pour but de soutenir le développement des relations économiques entre la Belgique et les Pays-Bas suite au protocole d'accord signé en mars 2013 par Messieurs Frans Timmermans et Jean-Claude Marcourt. Le PAL avait invité l'Ambassadrice à se rendre sur la plate-forme de Liège Trilogiport pour y découvrir comment la trimodalité y était concrétisée ;
- au séminaire intitulé « *Liege-Ports, gateway for Rotterdam to Central Europe* » à l'initiative de Monsieur Alexis Fontein, Consul honoraire de Belgique à Rotterdam et avec la collaboration de l'AWEX. Ce séminaire était dédié aux relations entre Rotterdam et Anvers ;
- au « *China International Logistics Fair* » (CILF) à Shenzhen, via une collaboration avec le Port d'Anvers. Ce salon se positionne comme le 1^{er} salon de la logistique en Asie et le 2^{ème} dans le monde. Cette foire logistique internationale de Chine vise à fournir une plate-forme ouverte afin de permettre à des sociétés chinoises et étrangères de communiquer et de coopérer en offrant la possibilité de présenter leurs produits, technologies et services destinés à la Chine. Cette édition a rassemblé plus de 1.200 exposants ;
- à la conférence sur l'étude « *Corridor multimodal Amsterdam-Marseille* » organisée par les Voies navigables de France. Deux tables rondes ont été organisées :
 - Quelles solutions multimodales pour le transport de fret par rail et par voie d'eau ?
Au cours de cette table, le PAL est intervenu ;
 - Quels enjeux pour les filières industrielles et logistiques ;
- à la 8^{ème} édition de la conférence – exposition « *Riverdating* » à Lille. Cet évènement est le rendez-vous du transport fluvial et intermodal et des solutions logistiques innovantes intégrant la voie d'eau. Cette convention d'affaires (conférences et espace « expositions ») a rassemblé de nombreux acteurs européens du transport fluvial et multimodal ;

- à la réunion organisée par M. Bernard Piette, Consul Général Honoraire des Pays-Bas, qui accueillait des membres de l'Association Belgo-Néerlandaise BENEV ;
- à la conférence de Monsieur Willy Demeyer, Bourgmestre de la Ville de Liège et Président du PAL, intitulée « *Dessine-moi une Ville* » organisée au Cercle de Wallonie à Liège ;
- à l'inauguration de la nouvelle ligne d'emballage des sels de déneigement organisée par les sociétés Esco Benelux et Euroports Inland Terminals ;
- à la journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie organisée par la DPVNI. Cette journée de sensibilisation au transport fluvial marchandises et l'intermodalité, placée sous le signe du professionnalisme, a permis la rencontre de 245 acteurs du secteur. Le prix de la DPVNI a été décerné à l'entreprise Calcaire de la Sambre qui a été récompensée pour la progression de son trafic fluvial ;
- à l'Assemblée générale de la Fédération européenne des Ports intérieurs (FEPI) ;
- au salon des Mandataires. Ce salon offre la possibilité aux visiteurs et aux participants de s'informer via des ateliers et des conférences sur de nombreux thèmes liés aux enjeux actuels essentiels des pouvoirs locaux ;
- au déjeuner de la MUPoL (Manutentionnaires et Usagers du Port de Liège). A cette occasion, le prix MUPoL a été remis à Liege Container Terminal (LCT). Ce prix MUPoL met à l'honneur une personnalité physique ou morale, publique ou privée, ayant contribué notablement à l'amélioration de l'activité portuaire ou fluviale dans le bassin industriel liégeois ;
- à l'évènement consacré au Gaz Naturel Liquide (GNL) organisé par LIW. Le but de Logistics in Wallonia est d'encourager l'évolution du secteur du transport et de la logistique vers des activités plus durables aussi bien en termes économique qu'environnemental ;
- au Jumping International de Liège 2015.

Afin de montrer la situation géographique exceptionnelle du PAL, de mettre en avant les avantages de ses installations portuaires et dans un but de développement des activités, la Direction du PAL a accueilli de nombreuses personnalités ou délégations belges et étrangères en vue de collaborations et de synergies envisageables en matière de logistique.

7.3.2. Réception au Port autonome de Liège au cours de l'année 2015

Nous noterons encore la venue :

- de l'Amiral de flotille Georges Heeren, Commandant de la Composante navale et de son département. Le nouvel Amiral de Flotille Georges Heeren a accepté de devenir l'Ambassadeur du Port autonome de Liège ;
- d'une délégation de haut-niveau des pays arabes organisée par l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) et avec la collaboration de la Chambre de Commerce Arabie-Belgique-Luxembourg. La Direction a accueilli son Excellence l'Ambassadeur des Emirats Arabes Unis (EAU), Monsieur Almazroui ;
- de Monsieur Jean d'Amour, Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime du Québec. Cette visite, organisée par la Délégation générale du Québec, s'est effectuée dans le cadre d'une mission en Belgique. Le ministre Monsieur Jean d'Amour était à la tête d'une importante délégation regroupant les autorités portuaires de différents ports du Québec, des entreprises québécoises actives dans le secteur maritime et de la logistique ainsi que des centres de recherches. Un déjeuner-conférence « *La Stratégie maritime du Québec : choisir le Québec, un partenaire pour l'Europe en Amérique du Nord* » s'est tenu au Cercle de Wallonie de Liège ;
- des membres du CCP 21, à l'occasion du séminaire organisé par le PAL sur l'acceptation du développement des ports intérieurs en zone urbaine ;
- d'une délégation de l'Association Seine Nord Europe (SNE). Cette délégation était composée de divers parties prenantes telles que :
 - des représentants des milieux économiques (Chambre de Commerce, chargeurs...);
 - des représentants des régions et départements co-financeurs ;
 - d'élus et d'agents de collectivités desservies par le futur canal Seine-Nord Europe ;
 - d'élus concernés par des infrastructures SNE (plate-forme, quai...);
 - de représentants des structures territoriales d'aménagement.

L'objectif de cette visite était d'expliquer l'importance du transport fluvial et de la multimodalité pour le développement de toute la région liégeoise et wallonne ;

- de Monsieur Alexander van den Bosch, nouveau Directeur général de la FEPI ;
- de LIOF Business Development Team Logistics Limburgse Ontwikkelings-en Investeringsmaatschappij ;
- de Monsieur Chris Ingham, Directeur général de la sprl Herduc ;
- des usagers des Ports de Bruxelles et de Vilvoorde ;
- de hauts représentants de Jianghai Group, groupe chinois en collaboration avec l'AWEX et DP World ;

- de Monsieur Hai Berden, CEO de Seacon Logistics ;
- de représentants du Port de Tianjin en Chine ;
- des représentants de la Commission de Droit maritime du Service public fédéral – Mobilité et Transports à l’occasion d’un séminaire consacré à la présentation de la version française de l’Ebauche du Code belge de la Navigation ainsi que la présentation des dernières évolutions de la politique et de la législation relatives à la navigation intérieure. Ce code belge de la navigation vise à actualiser et à rendre plus accessible le cadre réglementaire de la navigation et des activités ;
- de Monsieur Tian Dong, Vice-Président de Cosco Europe. Coscon container Line et l’un des principaux fournisseurs mondiaux du monde des services de transport de conteneurs intégrés, au service des clients dans le monde entier. ;
- de représentants de la Fédération de Russie en Belgique conduite par l’AWEX .
- de l’Assemblée générale du GIE Trilogiport ;
- d’une délégation indienne ;
- de Madame Diana Bullen, Directrice du programme « Belgium : A Glimpse into the European » avec un groupe d’étudiants américains ;
- d’une délégation polonaise ;
- du Festival des Promenades organisé par la Ville de Liège. Cette croisière à bord du Vauban a permis de présenter des activités portuaires le long du canal Albert.

7.3.3. Rencontre avec la presse

En plus de répondre aux nombreuses sollicitations de la presse, le PAL a reçu plusieurs journalistes pour diverses interviews dont :

- Monsieur Frédéric Willems, journaliste du Magazine Transport Media ;
- une délégation de journalistes turcs accompagnés de Monsieur Mehmed Aydogdu, Administrateur du Port autonome de Liège ;
- Madame Thuermer, journaliste américaine spécialisée en logistique et accompagnée de l’AWEX;
- une journaliste espagnole ;
- la Radio Chrétienne Francophone (RCF LIEGE).

7.3.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire tels que :

- des délégations étrangères de la voie d'eau au cours de séminaires tels que : « *Inland Waterways Transport* » sous la conduite de l'Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC) ;
- d'étudiants du Centre Interuniversitaire d'Etudes de la Mobilité (CIEM) accompagnés de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie ;
- d'étudiants américains venus en Belgique dans le cadre d'un programme d'échange ;
- d'étudiants belges et internationaux en gestion du HEC-ULg, d'étudiants en logistique de la Haute école de la Province de Liège et la Haute école PXL d'Hasselt en collaboration avec Basse-Meuse Développement, d'élèves de l'Ecole de gestion, dans la filière « Supply Chain Management ».

8. SYMBIOSE ENTRE ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

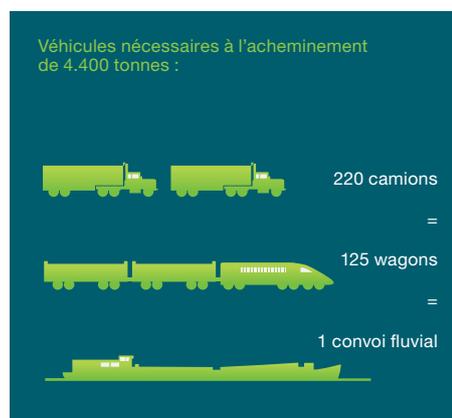
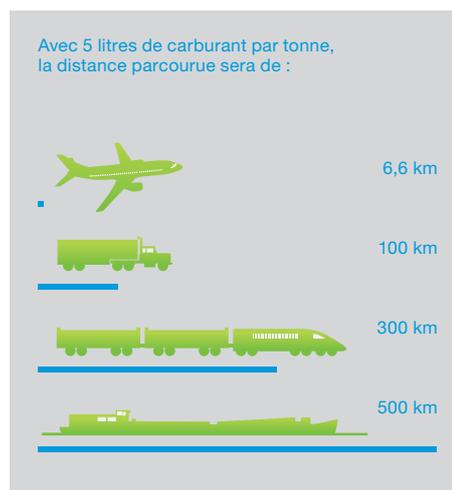
Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

Ainsi, il constitue :

- **une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau (14,5 millions de tonnes voie d'eau en 2015), le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement !



9. LE PORT AUTONOME DE LIEGE EN QUELQUES CHIFFRES

1

Le Port autonome de Liège est le **1^{er}** port fluvial belge et le **3^{ème}** port fluvial européen

3

Le Port autonome de Liège gère **32** zones portuaires

32

Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de **120** ha

120

Liège Trilogiport va générer **2.000** emplois directs et indirects

2.000

27

Le Port autonome de Liège gère **27** km de quais et **379** ha de terrains portuaires

379

2.500 tonnes de marchandises correspondent à 125 camions ou à... 1 barge !

2.500

8.905

8.905 et **13.214** emplois directs et indirects générés par le complexe portuaire liégeois

13.214

14,5

14,5 millions de tonnes voie d'eau = **725.000** camions en moins sur la route !

725.000

